



DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE  
ARRONDISSEMENT DE PALAISEAU  
RÉPUBLIQUE FRANCAISE

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 MAI 2024

### DÉLIBÉRATION n° 2024-49 du 29 mai 2024

**OBJET : Marché n° 2021-07 Entretien des espaces vert et du patrimoine arbore de la commune d'Arpajon Lot 1 : Travaux d'entretien des espaces verts – Avenant 1**

<p>Nombre de conseillers en exercice : <b>33</b></p> <p>Présents et représentés : <b>32</b></p> <p>Absent(s) excusé(s) : <b>1</b></p> <p>Date de la convocation : <b>23 mai 2024</b></p>	<p>L'An deux mille vingt-quatre le vingt-neuf mai, le Conseil Municipal de la Ville d'Arpajon dûment convoqué, s'est réuni à l'Espace Concorde en salle Rodin, sous la Présidence de Monsieur Christian BERAUD, Maire.</p> <p><b><u>ÉTAIENT PRÉSENTS :</u></b> M. BERAUD, Mme TAUNAY, M. FICHEUX, Mme KRIMI, M. CRUZILLAC, Mme BRAQUET, M. LEVALLET, Mme ALMEIDA, Mme COMTE, M. LE STER, Mme TOHON, M. FOURNIER, Mme LEBEAULT, Mme DE CARVALHO, M. KERVRAN, Mme TALLEC, M. EMMENECKER, M. JARNOUX, Mme PREVIDI, M. FERRIE, Mme GAUTHIER, Mme PERDEREAU, M. DANIEL, Mme COSSIC, M. PERDEREAU, M. DAVRIU PHILIPPI, Mme PERRON, Mme BLANC</p> <p><b><u>ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :</u></b> Mme JANIN par Mme TOHON, Mme CAZER par Mme COMTE, M. GOURTAY par M. LE STER, Mme LE MAÎTRE par M. LEVALLET</p> <p><b><u>ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :</u></b> M. LANSADE</p>
--	--

M. JARNOUX est nommé Secrétaire de séance, conformément à l'article L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

## **DÉLIBÉRATION n°2024-49 du 29 mai 2024**

### **OBJET : Marché n° 2021-07 Entretien des espaces vert et du patrimoine arbore de la commune d'Arpajon Lot 1 : Travaux d'entretien des espaces verts – Avenant 1**

Le marché d'entretien des espaces verts et du patrimoine de la commune d'Arpajon lot 1 Travaux d'entretien des espaces verts a été attribué à la société ARBRES et PAYSAGES pour une durée d'un an renouvelable 3 fois par période d'un an et pour un montant forfaitaire annuel de 85 544,70 euros HT soit 102 653,64 euros TTC et pour la partie à bon de commande pour un montant annuel maximum de 42 772,35 euros HT soit 51 326,82 euros TTC. Le marché a été notifié le 27/07/2021, il est actuellement en cours d'exécution.

Lors de l'exécution du marché il est apparu nécessaire d'intégrer une nouvelle prestation relative au coût journalier de la main-d'œuvre, d'une part et d'autre part, d'augmenter le montant maximum du marché en raison de la croissance des besoins de la ville d'Arpajon. Cette nouvelle prestation n'a pas été prévue au marché mais est devenue nécessaire lors de son exécution. Le changement du titulaire est impossible pour des raisons économiques et techniques. Cette modification n'est pas substantielle et ne bouleverse pas l'économie du marché.

Ainsi, l'avenant a pour objet :

- D'une part, l'ajout d'une ligne au bordereau de prix unitaire relative au coût journalier de la main-d'œuvre comme suit :

Prestation	Prix HT	Prix TTC
Prix / jour/ homme	750 euros	900 euros

- Et d'autre part d'augmenter le montant maximum du marché pour la partie à bons de commande de 50 000 euros HT.

Le montant initial total du marché est porté de 128 317,05 €HT soit 153 980,46 € TTC à 178 317,05 €HT, soit 213 980,46 € TTC Ce qui représente une augmentation du montant initial du marché de 38,97%.

	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	% augmentation
<b>Marché</b>			128 317,05 €	153 980,46 €	
<b>Avenant 1</b>	50 000,00€	60 000,00 €	178 317,05 €	213 980,46 €	38,97%

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver l'avenant 1 relatif au marché 2021-07 **entretien des espaces verts et du patrimoine arbore de la commune d'Arpajon Lot 1 : Travaux d'entretien des espaces verts**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**VU** le Code de la Commande Publique et notamment les articles L 2194-1, R 2194-2, R 2194-3, R 2194-5, R 2194-7,

**VU** le projet d'avenant 1,

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'intégrer au Bordereau de prix unitaire une prestation relative au coût journalier de la main-d'œuvre et d'augmenter le montant maximum du marché,

**VU** l'avis de la Commission d'appel d'offres du 7 mai 2024,

**Après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** l'avenant 1 au marché 2021-07 **entretien des espaces verts et du patrimoine arborescent de la commune d'Arpajon** Lot 1 : Travaux d'entretien des espaces verts.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant 1 au marché 2021-07 **entretien des espaces verts et du patrimoine arborescent de la commune d'Arpajon** Lot 1 : Travaux d'entretien des espaces verts et tous les actes afférents et tout autre avenant à suivre quel que soit leur montant et leur objet.

**Adoptée à l'unanimité**

Le maire, certifie que la présente délibération est exécutoire en application de l'article L.2131-1 du CGCT et informe qu'elle peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de la transmission au contrôle de légalité et de sa publication. La juridiction administrative peut être saisie par le biais du portail « Télérecours citoyen », accessible au public à l'adresse suivante : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).  
Le Maire,  
Christian BERAUD.



Fait et délibéré en séance publique  
le jour, mois et an susdits  
Le Maire,

Christian BERAUD.

Accusé de réception en préfecture  
091-219100211-20240529-202449-DE  
Reçu le 06/06/2024

